

187

~~Production~~ 1. Octobre 1858

Mon beau-père Negrelli est mort ce  
matin, connaissez vous les dispositions  
du défunt, a-t-il fait un testament et  
où est-il déposé?

réponse

Réponse

attiré par la mort. Non car nous,  
non posséder ses dispositions testa-  
mentaires